



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

taux

Question écrite n° 125035

Texte de la question

M. Jean-Claude Guibal attire l'attention de Mme la ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'État sur les conséquences de l'augmentation du taux de TVA de 5,5 % à 7 % sur les livres. Cette mesure qui sera applicable à compter du 1er janvier 2012 suscite une vive inquiétude de la part des libraires. En effet, si ces derniers doivent absorber sur leur marge cette hausse de la TVA, nombre d'entre eux ne pourront poursuivre leur activité. Or les librairies représentent un élément essentiel en termes d'animation et de vivacité du commerce de proximité et plus largement de nos territoires. Ces professionnels sont bien conscients de l'urgence d'une maîtrise rigoureuse des déficits et de la nécessité de prendre des mesures fortes face à la crise mais ils estiment le passage de la TVA de 5,5 % à 7 % sur le livre dangereux pour l'avenir de leurs commerces et pour l'emploi. Il lui demande donc si elle entend prendre des mesures pour soutenir cette filière dédiée à la culture et au savoir.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Guibal](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 125035

Rubrique : Tva

Ministère interrogé : Budget, comptes publics et réforme de l'État

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 décembre 2011, page 13185

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)